Le portrait

Merci, au-revoir… et bienvenue !

Ne vous fiez pas à leur décontraction, ces agents municipaux ne chôment pas !
Enfin, plus pour très longtemps en ce qui concerne Chantal Ramaux qui prendra une retraite bien méritée à la fin de ce mois de septembre.
Embauchée il y a 10 ans, elle a assuré des missions très diverses (assistante en classe maternelle, garderie périscolaire, entretien des locaux…) avec fiabilité et discrétion ; au-revoir Chantal et merci pour votre disponibilité !

Pour Gaëlle Rossi, Christophe Roque et Julien Chanez, l'heure de lever le pied est encore loin ! Ce ne sont pas tout à fait des nouveaux puisqu'ils travaillent déjà depuis plusieurs mois voire années pour la municipalité mais leur titularisation vient d'être décidée pour pérenniser leur emploi. Gaëlle renforce le service éducation, à la garderie périscolaire, à la cantine et à l'entretien des locaux de l'école élémentaire publique notamment.
Christophe (à gauche) se rend très utile avec son expérience et ses compétences d'électricien ; il a déjà mis aux normes la gendarmerie, il va petit à petit réviser tous les locaux communaux. Ce technicien pointu nous permettra de faire de substantielles économies. Julien enfin apporte sa polyvalence, son entrain et sa jovialité au service technique, c'est un collègue précieux qui arrive à faire sourire même quand rien ne marche !
Bienvenue à vous trois, nous vous souhaitons une carrière enrichissante au service de la collectivité.

Infos pratiques

URGENT ! La municipalité recherche 6 agents pour le recensement prochain de la population en janvier et février 2015. Dépôt des candidatures avant le 31/10/14.

Mairie ouverte du lundi au vendredi et le samedi matin : 9h à12h & 14h à 16h30
Permanences des élus :

Christian Audigier Maire de Villeneuve-de-Berg		lundi au sam matin sauf mardi 10h30 à 12h & 14h30 à 16h
André Deléage	1er adjoint Travaux, voirie et réseaux	lundi 9h à 12h
Sylvie Dubois	2ème adjointe Culture et Patrimoine	merc 14h à 16h et sam 9h30 à 12h
Christophe Marijon	3ème adjoint Bâtiments communaux	samedi 9h à 12h
Paulette Ganivet	4ème adjointe Action sociale	mardi et samedi 9h à 12h
Sébastien Nicolas	5ème adjoint Jeunesse et Éducation	mercredi 9h à 12h
Marie-Jeanne Cosse	6ème adj Urbanisme, Aménag territoire, Logement	jeudi 14h à 17h
Serge Brousset	conseiller municipal délégué Sports et Festivités	mercredi 9h30 à 12h

Services techniques municipaux 04.75.37.84.77 dst@villeneuvedeberg.fr - Bibliothèque 04.75.94.75.95
Déchetterie 04.75.94.76.45 (lun au sam 9-12h + merc 13h30-17h15)
SIDOMSA 04.75.94.33.57 - SIVOM Olivier de Serres 04.75.94.82.94 – SAUR 04.75.94.77.20 permanence merc matin

Jean-Paul Roux, maire de Lussas, conseiller général du canton de Villeneuve-de-Berg
président de la Communauté de communes Berg & Coiron
Hôtel Malmazet 07170 Villeneuve-de-Berg – tél. 04.75.94.07.95

Lou Pitchoun, lettre d'information de la mairie de Villeneuve-de-Berg. Directeur de publication : Christian Audigier, maire. Secrétariat de rédaction : Sandrine Sauzée, agent communal. Imprimé par la municipalité. Ne pas jeter sur la voie publique.

Lou Pitchoun

fait sa rentrée à VILLENEUVE DE BERG

Le dossier

Une signalétique au service de tous

Le portrait

Merci, au-revoir… et bienvenue !

Le zoom

Y'a d'la joie…, toujours en musique !

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,
Le 21 juin 2014, les Villeneuvois ont renoué avec la Fête de la Musique ! Un beau succès pour cette relance, le public fut au rendez-vous avec des centaines de spectateurs venus écouter et apprécier les artistes programmés à la Place Couverte, à l'église et sur les deux scènes aménagées par les services techniques municipaux dans le bourg-centre. Cette réussite due aussi à l'implication du centre socioculturel La Pinède (notamment son animateur jeunesse et son professeur de musique), permet de confirmer le retour de la Fête en 2015, avec un groupe de travail qui songe d'ores et déjà à la programmation.
Maussade en météo, l'été fut tout de même riche en concerts et spectacles. Les commissions Culture & Patrimoine *et* Sports & Festivités *vous ont proposé des événements variés, pour que chacun puisse y trouver son plaisir. Encouragés par votre participation et votre enthousiasme, l'équipe municipale s'attellera à vous surprendre encore plus l'été prochain !* *Christian AUDIGIER, maire*

Lou Pitchoun fait sa rentrée à Villeneuve de Berg

Centre Communal d'Action Sociale

Colis ou Repas de Noël : inscrivez-vous !

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS offre aux personnes de plus de 65 ans un colis ou un repas, au choix ! Les bénéficiaires sont priés de faire connaître leur préférence auprès de Martine, agent d'accueil de la mairie, avant le vendredi 14 novembre 2014.
Tél : 04.75.94.80.09.

A retenir !

Marché de Noël médiéval le samedi 13 décembre 2014

Artisanat, gourmandises et animations... Programme détaillé dans le prochain numéro du Pitchoun.

L'incivilité, ce n'est pas que celle des autres !

La civilité, ça change la ville, ça change la vie !

Tags et graffitis (rarement artistiques), stationnement anarchique (même temporaire, ce n'est pas une excuse !), dépôts sauvages d'ordures (malgré une déchetterie à proximité, gratuite et ouverte même le samedi), déjections canines (vous ne ramasseriez pas dans votre jardin ?), dégradation de biens publics, bris de verre près des jeux d'enfant (au risque de blesser un petit)... La liste est longue ! Ces agissements peuvent miner la vie sociale d'un territoire. Les services techniques municipaux effacent, réparent, nettoient... Leur vigilance est constante, et nous saluons ici leurs efforts.
Mais que de temps perdu qui aurait pu être consacré à d'autres enjeux, comme l'embellissement de la commune ! Que de dépenses non prévues qui auraient pu être consacrées à des aménagements plus utiles !

Nous sommes tous concernés, aidez-nous à sensibiliser nos concitoyens !

UNE NOUVELLE SIGNALETIQUE

Nous tenons tous à nos paysages et à notre cadre de vie. Et nous souhaitons tous aussi pouvoir se repérer et/ou être repéré facilement. La nouvelle signalétique préparée par la municipalité précédente et mise en place par la municipalité actuelle a voulu répondre à ce double enjeu.
Le choix s'est porté sur une forme particulière de dispositif portant le nom de Signalisation d'Intérêt Local. Cette microsignalétique a pour objet d'assurer la signalisation des services et des équipements tout en renforçant la protection du cadre de vie en raison de son format réduit

AVANT **APRES**

la suppression du superflu et le déplacement de l'essentiel a permis de retrouver une perspective sur un élément fondamental de notre patrimoine commun : l'Obélisque. Un aménagement urbain ultérieur permettra d'en améliorer les abords.

AVANT **APRES**

les nouveaux panneaux ont libéré le trottoir et amélioré la vue sur une façade de caractère

AU SERVICE DE TOUS

et de sa normalisation en termes d'homogénéité, de lisibilité et de visibilité. Elle répond à des normes précises notamment en termes de couleurs et d'idéogrammes pouvant y figurer (lettrage, dimensions, activités signalées). Pour remplacer les précédentes publicités et préenseignes à 80% non conformes à la réglementation en vigueur (selon un diagnostic réalisé en 2010), la Signalisation d'Intérêt Local s'est avérée un choix judicieux, efficace et apportant une réelle plus-value esthétique à notre environnement quotidien. Coût de l'opération : 41.000€ TTC.

AVANT **APRES**

l'information des usagers de la route est complétée tout en préservant un panneau patrimonial

AVANT **APRES**

le visuel obtenu est plus harmonieux, utile en cas de besoin mais sans s'imposer dans notre champ de vision !

Lou Pitchoun fait sa rentrée à Villeneuve de Berg

Plan de Prévention des Risques d'Inondation PPRI

Le PPRI délimite les zones exposées et prescrit les conditions dans lesquelles construction, ouvrage, aménagement ou exploitation... doivent être réalisés, utilisés ou exploités ; il règlemente l'occupation du sol dans les zones exposées, est annexé au Plan Local d'Urbanisme et vaut servitude d'utilité publique. Il est élaboré par les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires / service Urbanisme et Territoires / unité Prévention des risques) qui doivent animer une phase de concertation avec la population. Les Villeneuvois sont invités à une présentation du projet de PPRI par les services de l'Etat en

réunion publique à la mairie le jeudi 16 octobre 2014 à 18h30 + exposition explicative à partir du 17 octobre 2014

Familles à énergie positive engagées pour le climat !

Défi Familles à Energie Positive : un concours d'économies d'énergie pour agir ensemble contre le réchauffement climatique

Il est possible d'agir de façon concrète, mesurable et conviviale contre les émissions de gaz à effet de serre : en participant au Défi Familles à Energie Positive ! Le principe est simple : des équipes de 5 à 10 foyers se regroupent pour représenter leur village ou leur association, avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. Un accompagnement gratuit est mis en place pour les aider à réussir.
Pour la 4ème édition du Défi en Ardèche, l'association POLENERGIE a besoin de votre contribution. Relevez le Défi avec Camille Sanchis, animatrice chargée de mission sobriété énergétique - tél 04.75.35.87.36 - sanchis@polenergie.org